

NOTE D'INFORMATION AVANT PUBLICATION DU T2-25

Montrouge, le 2 juillet 2025

Avant l'ouverture de la *quiet period* précédant la publication de ses résultats financiers du deuxième trimestre 2025, Crédit Agricole S.A. publie la présente note d'information comme étant un rappel d'informations déjà rendues publiques, dans le cadre de communiqués de presse ou autrement avant ou au cours de ce deuxième trimestre.

1. EFFETS DE BASE T2-24

- **CACEIS** : coûts d'intégration ISB de -25 M€ en charges d'exploitation
- **Indosuez Wealth Management** : coûts d'intégration Degroof Petercam de -5 M€ en charges d'exploitation et coûts d'acquisition en résultat net sur autres actifs pour -12 M€
- **CA Italie** : la contribution au fonds de garantie des dépôts (DGS) s'est élevée à -58 M€ vs. aucune contribution attendue en 2025
- **Amundi** : finalisation du partenariat avec Victory Capital
 - A compter du T2-25, Amundi US est déconsolidé (vs. intégration globale jusqu'au T1-25) et la contribution de la participation dans le nouveau Victory Capital est mise en équivalence
 - Les revenus, charges et impôts d'Amundi US s'élevaient respectivement à 345 M€, -211 M€ et -28 M€, soit +107 M€ de résultat net, en FY 2024
 - La contribution en mise en équivalence du nouveau Victory Capital aurait représenté +111 M€ pro forma FY 2024 (@26,1 %), hors synergies qui devraient s'élever à +110 M\$ (FY @100 %)
 - Étant donné qu'Amundi publie ses résultats avant Victory Capital, la contribution en mise en équivalence du nouveau Victory Capital est décalée d'un trimestre dans les chiffres publiés par Amundi, et un ajustement est comptabilisé au trimestre suivant
 - Voir le communiqué de presse d'Amundi : [Victory-Capital-Closes-on-Transaction-to-Become-Strategic-Partner-with-Amundi-2025.pdf](https://www.amundi.com/fr/actualites/victory-capital-closes-on-transaction-to-become-strategic-partner-with-amundi-2025.pdf)

2. ORIENTATIONS COMMUNIQUÉES

A l'occasion de la publication des résultats du T4-24, Crédit Agricole S.A a partagé les éléments suivants pour 2025 :

- Résultat net part du Groupe attendu en ligne avec 2024 (sur la base des éléments structurels)
- Cible ROTE > 12%
- Cible Coex < 58%

A l'occasion de la publication des résultats du T1-24, Crédit Agricole S.A a annoncé que l'intégration de Degroof Petercam apporterait un résultat net part du Groupe supplémentaire de +150/200 M€ en 2028 pour Indosuez Wealth Management.

A l'occasion de la publication des résultats du T4-22, Crédit Agricole S.A a annoncé que l'intégration d'ISB (ex-RBC Investor services in Europe) apporterait un résultat net supplémentaire (avant actionnaires minoritaires) de +100 M€ en 2026 pour CACEIS.

3. REVENUS

- **Assurances**
 - Dans la présentation des résultats du T1-25 (pages 57 et 58), Crédit Agricole S.A a partagé la répartition des revenus attendus dans des circonstances normales, par activité : ~70 % pour les revenus de l'épargne/retraite et de l'assurance obsèques, ~15 % pour la protection de personnes et ~15 % pour l'assurance dommages
 - Assurance Vie
 - o Les revenus de l'assurance vie sont, pour l'essentiel, basés sur l'amortissement de la *Contractual Service Margin* (CSM) et du *Risk Adjustment* (RA). A fin mars 2025, la CSM s'élevait à 25,8 Mds€ et le taux d'allocation annualisé de la CSM pour 2024 s'établissait à 7,7%.
 - o Par ailleurs, les revenus peuvent aussi être affectés par des écarts d'expérience et/ou la réévaluation de la rentabilité de certains contrats (*loss component*)
 - o Le T2-24 a été marqué par des écarts d'expérience positifs
 - Assurance dommages
 - o Les revenus sont basés à la fois sur le résultat technique (net de réassurance), et sur le résultat financier dépendant des conditions de marché
 - o Le T2-25 est marqué par des événements climatiques de taille moyenne en France liés à des événements de grêle
 - Autres revenus : impactés par les dettes Tier 2 récemment émises, dont les coûts de financement sont comptabilisés en revenus alors que ceux des anciens Tier 1 étaient comptabilisés en intérêts minoritaires, pour -11 M€
- **Amundi**
 - Marché européen de la gestion d'actifs qui reste marqué par un fort niveau d'aversion au risque sur fond d'incertitude géopolitique ce qui conduit les clients à investir dans des produits à faible marge (c'est-à-dire les stratégies passives, les titres à revenu fixe à court terme et les fonds monétaires). Il en résulte une pression continue sur les revenus provenant des flux
 - Effets marché et change défavorables sur la période
 - Effet périmètre lié à la déconsolidation d'Amundi US au 1er avril 2025
- **Indosuez Wealth Management**
 - Effet périmètre résultant de la consolidation de Degroof Petercam depuis le 4 juin 2024 (49 M€ comptabilisés au T2-24). Les revenus de Degroof Petercam s'élevaient à 164 M€ au T1-25
 - L'excédent de liquidité du Groupe Indosuez génère des revenus nets de marge d'intérêts. Ces revenus sont négativement impactés par la baisse des taux d'intérêts court terme, car la plupart des dépôts à vue des clients ne sont pas rémunérés et les prêts à taux fixe des clients sont micro-couverts
- **Banque de financement et d'investissement**
 - Le premier trimestre de l'année est généralement le trimestre le plus fort pour CACIB. Ainsi, il ne faut pas le multiplier par quatre pour estimer le niveau des résultats de l'année entière
 - CACIB continue de bénéficier d'un positionnement fort vis-à-vis de ses clients, d'un modèle économique très résilient et d'une faible dépendance vis-à-vis du niveau des taux d'intérêt.
- **CACEIS**
 - CACEIS est une activité qui génère des commissions basées sur les actifs en conservation et sous administration, et les activités de flux.
 - L'excédent de liquidité de CACEIS génère des revenus nets de marge d'intérêts. Ces revenus sont sensibles aux spreads négociés contractuellement avec les clients pour la rémunération de leurs dépôts, ainsi qu'aux conditions financières (spreads) auxquelles cette liquidité est investie
- **Crédit Agricole Personal Finance & Mobility (ex CACF)**
 - L'effet positif de l'augmentation des marges à la production des nouveaux crédits se traduit par une légère amélioration des marges sur le stock
 - L'activité continue d'être négativement impactée par le contexte économique défavorable qui affecte le marché automobile en Europe et en Chine

- **LCL**
 - Les revenus sont équilibrés entre commissions et marge d'intérêts (c. 50 %/ 50%)
 - La MNI est attendue en stabilisation en 2025, sur la base des éléments suivants :
 - o Repricing progressif du portefeuille de crédits avec la reprise progressive de la production de nouveaux crédits à l'habitat, alors que les taux à la production semblent se stabiliser
 - o Stabilisation du mix de dépôts
 - o Poursuite continue de la baisse du coût des ressources et du coût du refinancement du marché
 - o Contribution en baisse mais toujours positive de la macro-couverture en lien avec la baisse des taux courts
 - T2-24 : la MNI avait profité d'effets favorables de valorisation du portefeuille de private equity
- **CA Italia**
 - La MNI devrait être progressivement impactée par la baisse des taux d'intérêts court terme
 - Alors que la MNI est restée stable tout au long de 2024, elle a baissé au T1-25 (-5,8% T1/T1 et -5,4% T1/T4). Cela a été compensé par une hausse des commissions (+7,4% T1/T1)
- **Activités hors métiers**
 - La participation initiale de 9,9 % dans Banco BPM est enregistrée à la juste valeur par résultat. Son impact sur les revenus est partiellement couvert
 - Début avril, Crédit Agricole S.A a exercé son droit à la livraison physique de l'ensemble des actions Banco BPM sous-jacentes à sa position en instruments financiers portant sur 9,9 % du capital social de Banco BPM. La participation supplémentaire de 9,9 % résultant de cette opération est comptabilisée à la juste valeur par OCI
 - Les revenus bénéficient des versements de dividendes sur la totalité de la position en titres Banco BPM, qui représente 19,8% du capital de Banco BPM
 - Pour rappel, les revenus du T2-24 ont bénéficié des effets combinés de la valorisation de l'action Banco BPM et du versement du dividende pour un total de +61 M€

4. CHARGES

- **Effet périmètre**
 - **Indosuez Wealth Management** : consolidation de Degroof Petercam depuis le 4 juin 2024 (-35 M€ enregistré au T2-24). Les charges de Degroof Petercam au T1-25 s'élevaient à -115 M€
 - **Gestion d'actifs** : déconsolidation d'Amundi US au 1^{er} avril 2025
- **Coûts d'intégration**
 - **Indosuez Wealth Management** : coûts d'intégration liés à Degroof Petercam attendus en 2025 pour environ -70/80 M€, dont -13 M€ enregistré au T1-25 (pour rappel, -5 M€ enregistrés au T2-24)
- **Autres**
 - **LCL** : accélération des investissements
 - **CA Italy** : pas de contribution au fonds de garantie des dépôts (DGS) attendue en 2025 (pour rappel -58 M€ enregistrés au T2-24)

5. COÛT DU RISQUE

Lors de la publication des résultats du T1-25, Crédit Agricole S.A. a souligné que le provisionnement repose sur un scénario économique défavorable prudent, représentant près de 50 % de la pondération totale des différents scénarios économiques utilisés.

- **Banque de détail :**
 - En France, le portefeuille de prêts immobiliers est protégé par le modèle français à taux fixe et un faible taux de chômage en France, par rapport aux précédentes décennies
 - Les PME et professionnels (LCL) continuent de montrer des signes de détérioration, avec toutefois un niveau global qui reste modéré. Pas de vague de défaillances ou de défauts, et l'augmentation du CdR est concentrée sur certains segments d'activité : dans le commerce de détail et pour les professionnels de l'immobilier en lien avec la faible performance de l'activité de promotion de l'immobilier résidentiel
- **Grandes entreprises (CACIB)**
 - Clients *Investment grade* en grande majorité, mix géographique diversifié et équilibré.
 - Niveau anormalement bas du CdR au cours des derniers trimestres
- **Crédit à la consommation :**
 - Niveau modéré de coût du risque pour l'activité de crédit à la consommation.

6. AUTRES ELEMENTS IMPACTANT LE P&L

- **Entités mises en équivalence** : première contribution de Victory Capital
- **Résultat net des autres actifs (et intérêts minoritaires)** : sera impacté par le gain/perte net lié à la déconsolidation d'Amundi US
- **Impôt sur les sociétés :**
 - La contribution exceptionnelle due en 2025 est basée à la fois sur les exercices 2024 et 2025.
 - Le T1-25 a comptabilisé la reconnaissance intégrale de la composante 2024, ainsi que ¼ d'une composante 2025 estimée supposée être égale à la composante 2024 (-123 M€ enregistrés au T1-25, correspondant à 5/8 d'une estimation de -200 M€ à venir en 2025)

7. CAPITAL

- **T2-2025**
 - A l'occasion de la publication des résultats du T1-2025, Crédit Agricole S.A a annoncé un impact de -30 pb lié aux effets conjugués de la finalisation de l'opération Victory Capital, de l'augmentation de l'investissement dans Banco BPM et du dépassement du seuil réglementaire (franchise)
- **S2 2025**
 - Acquisition par Crédit Agricole S.A de la participation de Santander dans CACEIS représentant 30,5% du capital (sous réserve de l'approbation réglementaire) : environ -30 points de base

8. AGENDA FINANCIER

- 10 juillet 2025 Début de la *quiet period* (marchés actions uniquement)
- 31 juillet 2025 Publication des résultats du deuxième trimestre 2025

9. LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE FINANCIERS PUBLIES AU T1-25

- **23/06/2025** : [Indosuez Wealth Management annonce son intention d'acquérir la clientèle « Wealth Management » du groupe BNP Paribas à Monaco](https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/207162) <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/207162>
- **12/06/2025**: Crédit Agricole Transitions & Energies devient actionnaire majoritaire de COMWATT, spécialiste de l'optimisation énergétique <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/207022>
- **28/05/2025** : Augmentation de capital 2025 réservée aux salariés du groupe Crédit Agricole <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/206835>
- **21/05/2025** : Le groupe Crelan et le Crédit Agricole annoncent la signature d'un accord en vue d'un partenariat à long terme <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/206769>
- **15/05/2025**: Crédit Agricole Leasing & Factoring finalise l'acquisition du groupe allemand Merca Leasing <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/206713>
- **14/05/2026** : Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/206703>
- **28/04/2025**: Crédit Agricole Group: disclosure on global systemically important banks' (G-SIBs) indicators [Crédit Agricole Group: disclosure on global systemically important banks'](https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/206703)1
- **23/04/2025**: Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Crédit Agricole S.A. du 14 mai 2025 <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/206434>
- **04/04/2025**: Indosuez Wealth Management annonce son intention d'acquérir Banque Thaler <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/206254>
- **02/04/2025**: La Banque centrale européenne autorise Crédit Agricole S.A. à accroître sa participation dans Banco BPM jusqu'à 19,9% <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/206218>
- **01/04/2025**: Amundi et Victory Capital deviennent partenaires stratégiques [Amundi et Victory Capital deviennent partenaires stratégiques](https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/206218)

Disclaimer

Les informations, déclarations et opinions contenues dans le présent document sont des rappels d'informations déjà communiquées publiquement. Elles peuvent contenir des déclarations prospectives explicites ou implicites qui, lorsqu'elles existent : (i) reposent sur un certain nombre d'hypothèses, d'attentes, de projections et de données provisoires concernant des événements futurs, (ii) sont soumises à un certain nombre d'incertitudes et à d'autres facteurs, (iii) sont généralement hors du contrôle de Crédit Agricole S.A (ou de toute autre entité du Groupe Crédit Agricole) si bien que les résultats et développements réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés, sous-entendus ou projetés dans le présent document et (iv) ne doivent pas être considérés comme des indicateurs fiables des performances ou des résultats futurs de Crédit Agricole SA, de toute autre entité du Groupe Crédit Agricole, et plus généralement du Groupe Crédit Agricole dans son ensemble.

Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite quant à l'impartialité, la précision, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations, déclarations ou opinions contenues dans le présent document, et il ne peut être accordé aucun caractère certain à ces informations, déclarations ou opinions. Ni Crédit Agricole S.A, ni aucune entité du Groupe Crédit Agricole, ni aucun de leurs conseillers ou représentants respectifs, ni aucune autre personne, ne pourront être tenus responsables, de quelque manière que ce soit et quelle que soit la nature de cette responsabilité (que ce soit en raison d'une négligence ou pour tout autre raison), de toute perte résultant de l'utilisation de ce document ou de son contenu ou découlant de ce document de manière générale.

En outre, les informations, déclarations et opinions contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas une offre au public en vertu de toute législation applicable, ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ou d'instruments financiers, ni un conseil ou une recommandation relatif à ces valeurs mobilières ou autres instruments financiers, et aucune de ces informations, déclarations ou opinions, en tout ou en partie, ne doit être prise en considération dans le cadre de tout contrat ou d'engagement quel qu'il soit. Tout destinataire de ce document est donc tenu de réaliser ses propres investigations et évaluations indépendantes quant aux risques, aux avantages, à l'adéquation et à la pertinence de toute opération effectuée après la date du présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par une personne ou une entité dans une juridiction ou un pays où une telle distribution ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation.

Crédit Agricole S.A. ne s'engage pas à mettre à jour publiquement le présent document, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.